

Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 28 juin 2016

Délégués syndicaux en exercice: 67

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45

Etaient présents:

C.A.G.B: ALLEMAN Frédéric; ANDRIANTAVY Anne-Sophie; BARTHELET Catherine; BESANCON Jean-Noël; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc; CAULET Claudine; CURIE Pascal; DEVESA Cyril; FALCINELLA Béatrice; GALLIOT Gérard; GALLIOU Françoise; GUYEN Yves; HUOT Daniel; JAVAUX Thomas; LAIDIE Franck; LEGAIN Olivier; LETHIER Michel; LOPEZ Francois; LOYAT Michel; POUJET Yannick; RUTKOWSKI Serge; STHAL Rémi; THIEBAUT Catherine

C.C.A.L.L: MARGUET Vincent

C.C.C.Q: DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique

C.C.P.O: DUCRET Sylvain; MAMET Gérard; PROST Jean-Paul

C.C.V.M: MARCHAL François; MORALES Roland

C.C.V.S.V: AUBRY Didier; DUPONT Marc; PATUROT Léon

C.C.V.A: PIQUARD Charles

Etaient excusés:

C.A.G.B: AVIS André; DUCHEZEAU Pascal; FELICE Alain et son suppléant BAVERL Julie; FELT Marcel;

FIETIER Vincent; LINDECKER Cédric; WANLIN Sylvie

C.C.A.L.L: MAIRE Pierre

C.C.D.B.B: CONTINI Jean Claude

C.C.V.A: BRULET Daniel; HERANNEY François

Secrétaire de séance : GALLIOT Gérard

Procuration de vote :

Mandants : FELICE Alain; HERANNEY François; BRULET Daniel; MENESTRIER Jean-François **Mandataires :** DUCRET Sylvain; PIQUARD Charles; JAVAUX Thomas; RUTKOWSKI Serge

<u>Objet</u> : 7.A Installation de la commission consultative d'élaboration et du suivi programme local de prévention

Prévention

7 A. INSTALLATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION

Rapporteur: Madame GALLIOU Françoise, Vice-Présidente

Le décret du 8 juin 2015 rend obligatoire les Programmes Locaux de Prévention (PLP) des déchets pour les collectivités territoriales (ou leurs groupements) en charge de la collecte ou du traitement des déchets. Ces programmes doivent être élaborés en concertation avec les différents acteurs du territoire réunis au sein d'une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du PLP.

La commission consultative d'élaboration et de suivi a été installée le 31 mai lors d'une séance au cours de laquelle ont été présentées bilan des actions de prévention, compostage et communication menées à l'occasion du précédent PLP.

La CCES se compose de :

- l'ensemble des membres de la commission n°2 « prévention-compostage » du SYBERT
- les vice-présidents en charge des déchets des adhérents du SYBERT (ou leur représentant)
- la Directrice de l'ADEME Bourgogne Franche-Comté (ou son représentant)
- le Vice-Président du Conseil Régional et/ou Départemental en charge de la planification de la gestion des déchets (ou leurs représentants)
- le Président de l'association ASCOMADE (ou son représentant)
- les Présidents des associations partenaires (TRI, EMMAUS, Blanchisserie du Refuge, Trivial Compost, CPIE, Doubs Nature Environnement) ou leurs représentants

La CCES se réunira une nouvelle fois en septembre 2016 pour proposer une feuille de route pour le programme local de prévention des déchets puis tous les ans pour établir un bilan annuel de l'avancement du programme.

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le fonctionnement de la CCES et sur les prochaines échéances fixées pour l'élaboration du PLP.

Pour extrait conforme, La Présidente du SYBERT, Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité.

Pour: 40 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUIL. 2016

Délibération du Comité syndical du mardi 28 juin 2016 SYBERT (Syndicat Mixte de Besançon et sa Région pour le Traitement des Déchets)